



## COMMUNE D'AUSSONNE

### EXTRAIT N° 67/2018 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29    Présents : 22    Votants : 27    Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille dix-huit, le dix-huit décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 11 Décembre 2018.**

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, ZAMBONI, LIAN, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, MARQUIER, SEIB-TAUPIN, JOUET, DELON, MARTIN.

#### PROCURATIONS

M. BENHADJ	à	Mme MAUREL
Mme LLOUBERES	à	M. SANCHEZ
M. CASTAING	à	Mme GONZALEZ
M. FERTE J.	à	Mme SEIB-TAUPIN.
Mme FERTE S.	à	Mme JOUET

**ABSENTE EXCUSÉE** : Mme LE GUIRIEC.

**ABSENTS** : Mme GARBIN.

**SECRETAIRE** : Mme AUDIGUIER a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

#### **OBJET : PERSONNEL - Création de poste suite à départ à la retraite**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un agent du Service Finances a quitté la collectivité au 1er décembre 2018, dans le cadre d'un départ à la retraite, et demande de bien vouloir valider la création du poste présenté ci-dessous :

POSTE	HORAIRE
1 Adjoint Administratif - catégorie C	17.50/35 <sup>ème</sup>

Le Comité Technique a émis un avis lors de sa séance du 18 décembre 2018.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :**

**Voix Pour : 23**

**Voix Contre : 4 (Mmes SEIB-TAUPIN, JOUET, FERTE S. et M. FERTE J.)**

**Abstention : 0**

- De créer le poste tel que décrit ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 19 décembre 2018

Le Maire,

  
Lysiane MAUREL

